

Les statuts pour les essais sur les fermes



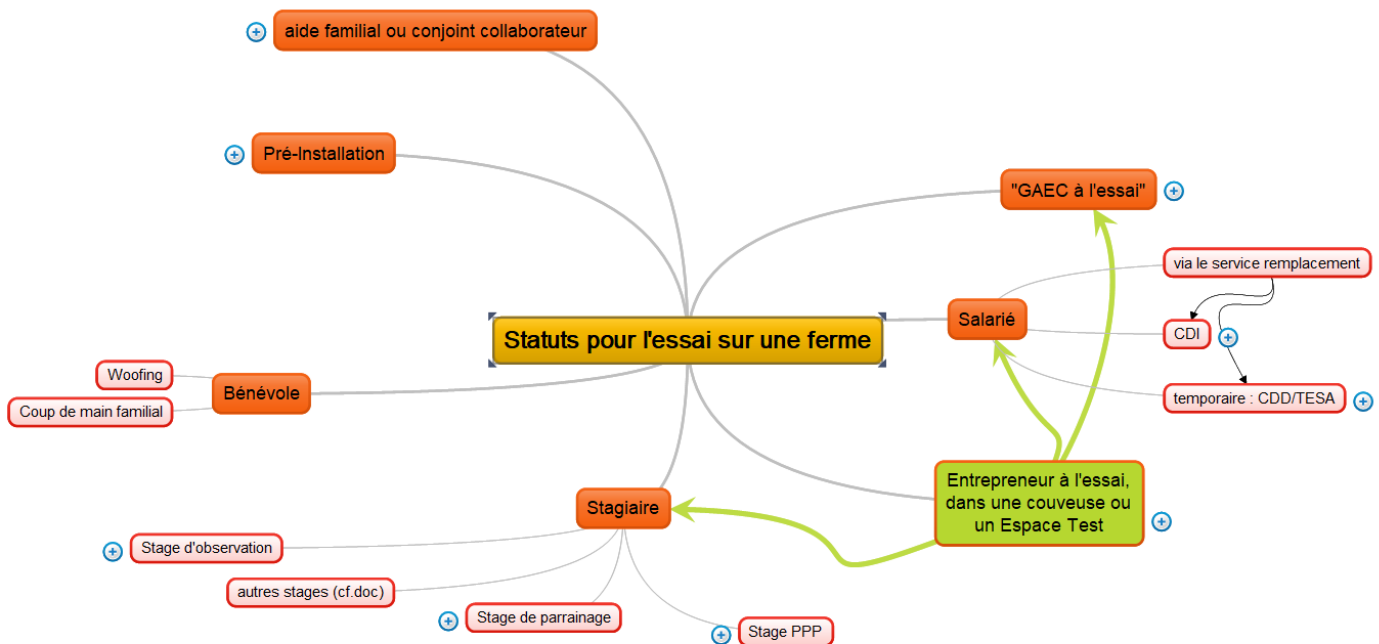
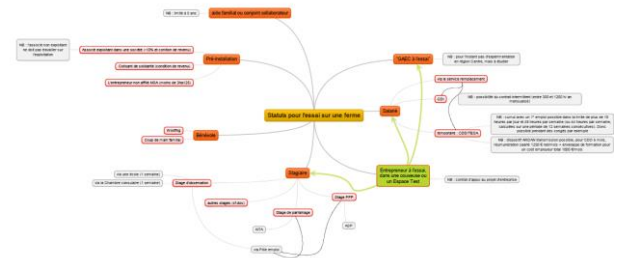
OBJECTIFS

Pour susciter les vocations à l'installation en agriculture, il est nécessaire d'ouvrir les fermes au public et de donner un statut aux personnes souhaitant y faire un essai. Du stage d'observation au statut d'associé, nombreux sont les statuts et les financements possibles. Pour s'y retrouver et accompagner les porteurs de projets, les conseillers du réseau Chambre d'agriculture s'appuient sur un guide détaillé. Une carte mentale et un outil d'aide à la décision ont également été élaborés pour synthétiser le choix entre ces différents statuts.



CARTE MENTALE DU CHOIX DE STATUTS

- Stagiaire de la formation professionnelle
- Bénévole
- Salarié
- Aide familial ou conjoint collaborateur
- Pré-installation





OUTIL D'AIDE A LA DECISION

Choix de statuts pour les essais sur les fermes, en fonction du profil du porteur de projet :

